



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Séjour ski projet jeunes, Participation des familles

DEL-2011-017

Numéro de la délibération : 2011/017

Nomenclature ACTES : Autres domaines de compétences, autres domaines de compétences des communes

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 16/02/2011

Date de convocation du conseil : 10/02/2011

Date d'affichage de la convocation : 10/02/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD

Étaient représentés : M. Gérard DERRIEN par Mme Christine LE STRAT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Anne-Marie GRÈZE par Mme Laëtitia LE DOARE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND

Séjour ski projet jeunes, Participation des familles

Rapport de Nelly BURLLOT

Dans le cadre du projet animation jeune, un séjour à la neige est programmé, pour 15 jeunes de 14 à 17 ans, du 5 au 12 mars 2011 dans les Pyrénées à Jurvielle.

Le montant de la participation des familles est fixé à 250 euros par jeune. Ce tarif est applicable pour les pontivyens; pour les jeunes des communes extérieures, une majoration de 20 % sera demandée.

Nous vous proposons :

- de donner un avis favorable à ce projet.
- de fixer les participations des familles telles que définies ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 17 février 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

